

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

SOINS SERVICES SANTÉ

CAP FLEURISTE (en 2 ans ou en 1 an)

" Je suis serviable et à l'écoute des autres..."

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, jusqu'en fin de 3e.

Les jeunes ayant 15 ans avant le terme de l'année civile, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salle de Travaux Pratiques pour l'art floral.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3 (anciennement V), en fin de 2e année. RNCP 38400

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de début certification : 19/12/2023

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation..

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Réceptionner, préparer, stocker :

- Aider à la réception des produits, à leur vérification
- Préparer les végétaux et stocker les produits en fonction de leur spécificité et de la date de réception
- Maintenir les lieux de stockage dans un état correct
- Acheminer les produits vers la surface de vente ou l'atelier
- Participer à la gestion de végétaux et de matériaux
- Participer à l'inventaire en suivant la procédure en usage dans l'entreprise

Produire :

- Prendre en charge le travail à réaliser
- Préparer son travail
- Exécuter des travaux courants
- Vérifier l'adéquation de la réalisation avec la commande
- Procéder à l'emballage
- Suivre la commande

Vendre :

- Accueillir le client
- Rechercher les besoins et faire préciser la demande
- Présenter les produits correspondant aux attentes du client

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques
- Technologie professionnelle
- Botanique
- Reconnaissance florale
- Vente conseil
- Environnement économique et social
- Dessin d'art appliqué à la profession
- Protection
- Prévention, santé, environnement

Enseignement général :

- Français / Histoire-géographie
- Mathématiques
- Sciences
- Communication
- Éducation physique et sportive

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BP Fleuriste

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle fleuriste exerce son activité dans les secteurs suivants :

- magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat
- magasin de fleurs libre-service
- détaillants spécialisés
- rayon spécialisé d'un commerce polyvalent
- entreprise de décoration, traiteur
- atelier d'art floral.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr



HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :
- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.